

La Feuille d'AVP



ECOUTER ET SERVIR

Numéro 05 - Novembre et décembre 2020



AVANT-PROPOS

Depuis notre dernière Feuille d'AVP, l'événement majeur réside dans la mise place de ce deuxième confinement. Période difficile pour chacun d'entre nous, avec cette nécessité de suivre des protocoles contraignants, mais qui restent anecdotiques à côté des « entraves » subies par une partie de nos entreprises ou nos commerces, qui pour certains ou certaines, jouent leur survie dans cette époque compliquée.

Nos collègues continuent de préparer les différents dossiers, initiés par notre programme.

Nous présenterons dans la première « N'Othe d'AVP » début janvier, les choix d'investissements qui seront proposés au prochain budget 2021. En effet, des choix vont être nécessaires en fonction de l'urgence, de l'obtention de financements... Ainsi que de nos possibilités financières.

La réalisation d'un programme ne s'effectue pas sur une seule année, mais est, nécessairement, lissée sur le mandat en fonction des priorités. De plus, les circonstances actuelles nous demandent une adaptation permanente ainsi qu'une remise en question de nos priorités.

Néanmoins, malgré les difficultés du moment, n'oublions pas l'approche des fêtes de fin d'année et toute l'effervescence qu'elles initient ! Bien plus que d'habitude, ces fêtes un peu particulières doivent nous réjouir. Se retrouver, même modestement, pour ceux qui le pourront, doit être source de sérénité pour vous permettre d'aborder la nouvelle année avec tout l'optimisme que nous pourrons y envisager.

A cet égard, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Roland BROQUET et son équipe.

INFORMATIONS ALLEGEMENT CONFINEMENT

De nouvelles mesures ont été annoncées lors de l'allocution du Président de la République ce vendredi 24 novembre 2020. Il s'agit d'un plan de déconfinement en 3 étapes datées. La première étape a pris effet le samedi 28 novembre 2020 et permet les adaptations suivantes :

- ✓ Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible,
- ✓ Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximale de 03h00 ;
- ✓ Autorisation des activités extra-scolaires en plein air,
- ✓ Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h00 dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques. Les prochaines étapes prévoient (si les conditions sanitaires le permettent : moins de 5000 contaminations par jour), la fin du confinement le 15 décembre et de nouvelles ouvertures le 20 janvier 2021.

Pour consulter les composantes des 2 prochaines étapes :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/les-actions-du-gouvernement>

Suite à l'assouplissement des règles du confinement, nous avons procédé, dès le lundi 30 novembre 2020, à la réouverture des trois mairies déléguées, des agences postales, du CCAS et de la médiathèque aux horaires habituels.

ACTION

La mairie d'Aix-en-Othe est référencée comme point de collecte
JUSQU'AU 15 DECEMBRE 2020.

BOÎTES DE NOËL
pour les plus démunis
1 boîte à chaussures
Vous glissez dedans :



1 TRUC BON
1 LOISIR
1 MOT DOUX
1 PRODUIT D'HYGIÈNE
1 TRUC CHAUD

vous pouvez ajouter ce que vous souhaitez pour faire plaisir !

EMBALLEZ LA BOÎTE ET DEPOSEZ-LA DANS UN POINT DE COLLECTE !
EVENEMENT GERÉ PAR L'ASSOCIATION L'AUBE DES MAKERS - INFOS SUR FACEBOOK !
REJOIGNEZ LE GROUPE "BOÎTES DE NOËL - AUBE - PAR L'AUBE DES MAKERS"

Solidarité !

Générosité !

BOÎTES DE NOËL
pour les p'tits loups
1 boîte à chaussures
Vous glissez dedans :



1 TRUC BON
1 MOT DOUX
1 LIVRE
1 JEU

Attention : plus que jamais pour les enfants, ne remplissez pas trop les colis pour ne pas faire de différences !
INDIQUEZ SUR LE COLIS F(FILLE) - G(GARÇON) - M(MIXTE) + UNE TRANCHE D'ÂGE !

LE MARCHÉ

Depuis peu, le marché d'Aix-en-Othe a aussi sa page Facebook !

Naissante, elle va progressivement s'étoffer et vous permettre d'accéder à l'actualité des commerçants présents le mercredi et le samedi.

Avant un grand nettoyage prévu au printemps, la halle a bénéficié de quelques travaux ce mois-ci :

- ✓ Remise à neuf de la motorisation des portes automatiques pour un accès plus confortable !
- ✓ Réfection en cours des éclairages LED pour le maintien de la valorisation de notre beau marché !

Elle mérite bien ça, en attendant d'autres actions !

A l'approche des fêtes, vos commerçants vous attendent !

Toute l'actualité en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.facebook.com/March%C3%A9-des-Halles-109299310955365>



INFO DECHETTERIE

La déchetterie d'Aix-en-Othe sera exceptionnellement fermée le samedi 26 décembre 2020 et le samedi 2 janvier 2021.

Elle sera ouverte exceptionnellement le lundi 28 décembre 2020 et le lundi 4 janvier 2021.

Colis de Noël du CCAS

La distribution des colis de Noël se fera dans chaque mairie déléguée de la façon suivante :

Aix-en-Othe : Le mercredi 16 décembre 2020 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

Salle des mariages de la mairie d'Aix-en-Othe.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ce jour, merci de nous le faire savoir avant cette date au 03.25.46.75.00.

Pâlis : A partir du mardi 15 décembre aux horaires d'ouverture de la mairie,

Le mardi, jeudi, vendredi, de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Fermée pour congés du 28 décembre 2020 au 03 janvier 2021.

Villemaur-sur-Vanne : A partir du mardi 15 décembre aux horaires d'ouverture de la mairie, le lundi de 08h30 à 12h00, le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30.

Fermée pour congés du 28 décembre 2020 au 03 janvier 2021.

Gestes barrières de rigueur, masque obligatoire.

Sauvez des vies
Restez prudents



Année 2021 = élections départementales + régionales

Pour pouvoir voter aux élections départementales et régionales prévues initialement au mois de mars mais avec un report possible en juin (les directives nous seront données au mois de décembre), **n'oubliez pas de vous inscrire dans vos mairies déléguées respectives, sur les listes électorales d'Aix-Villemaur-Pâlis.**

URBANISME

Certains travaux doivent être déclarés en mairie.

- **Une déclaration préalable de travaux** est exigée pour les travaux suivants :
 - L'extension d'un bâtiment existant,
 - Des travaux modifiant l'aspect extérieur (clôture, toiture, ravalement de façade, porte, fenêtre...),
 - Des constructions nouvelles ou le changement de désignation d'un bâtiment.
- **Un permis de construire** pour les constructions nouvelles, agrandissement et autres constructions de plus de 20m²

Vous pouvez vous adresser à la mairie pour retirer un dossier et déposer impérativement votre demande afin qu'elle puisse être examinée.

SERVICE MINI BUS

FONCTIONNEMENT



Ce service est destiné à **tous les habitants d'Aix-Villemaur-Pâlis** âgés d'au moins **60 ans** ; Il est proposé à **titre gratuit**.

Pour pouvoir y prétendre il faut vous rendre à la mairie de votre lieu de domicile.



INSCRIPTION

Remplir un formulaire d'inscription en renseignant votre adresse, téléphone...

Pour réserver votre place il vous suffit de **cocher les jours et lieux choisis**, de **dater et signer** et de **remettre la fiche soit au chauffeur soit en mairie dans la semaine qui suit sa réception**.

La fiche de réservation mensuelle est adressée chaque mois par le chauffeur.

ORGANISATION DES CIRCUITS

Le Mini Bus circule deux jours par semaine, le **mercredi matin** et le **vendredi matin**

L'heure de ramassage le matin peut varier en fonction du circuit, nous vous demandons d'être prêt devant chez vous à **partir de 8h45**.

Ces **horaires diffèrent selon le nombre d'usagers inscrits**, selon les lieux de dépôt (médecin, coiffeur, marché...) et selon les contraintes imposées par la situation de certaines personnes (soins, assistance d'une aide à domicile...)

Vous disposez d'environ **1h00 minimum pour effectuer vos différentes démarches**.

Pour le retour, vers votre domicile il vous suffit d'attendre devant la mairie ou à l'endroit où le chauffeur vous a déposé.

Le chauffeur pourra bien évidemment vous aider à charger et décharger vos bagages.

Pour le bon fonctionnement de ce service, en cas **d'empêchement de dernière minute** il faut **prévenir la mairie d'Aix-en-Othe avant 8h30** le jour du passage au 03.25.46.75.00

Suite au COVID-19 il est obligatoire de respecter les règles sanitaires et de porter le masque pour bénéficier du Mini Bus.

FACTURATION DES SERVICES COMMUNAUX



Suite à un changement de logiciel informatique de nos services de facturation et au paramétrage permettant le paiement dématérialisé, l'envoi des factures (eau, assainissement, périscolaire) aux administrés a pris beaucoup de retard.

La facture d'eau devrait vous parvenir prochainement. Veuillez ne pas tenir compte de la date limite de paiement indiquée au bas de la facture, le délai de 30 jours pour le règlement démarrera à la date d'envoi des factures par le Trésor Public.

ACTU FORET

AFFOUAGES

En raison des mesures sanitaires liées au Covid, le tirage au sort des affouages d'Aix-en-Othe a eu lieu le 13 novembre 2020 en comité restreint.

En présence de MM Roland BROQUET, Philippe GOFFART (conseiller avec délégation « Forêt ») et Pascal DROUILLY (affouagiste tiré au sort).

Le rôle des attributaires est affiché sur le panneau d'informations côté Episol.



ACTU CHASSE

A partir du 15 décembre 2020, vous pourrez retrouver sur le panneau d'affichage du local des pompiers de Villemaur, les lieux d'interventions des chasseurs du secteur.

Chaque semaine, cet affichage sera mis à jour.

Vous pourrez ainsi vous promener sereinement et cela même en période de chasse !

Durant cette période essayons de concilier promenade et passion !



DERNIERE MINUTE

L'agence postale de Villemaur, sera fermée pour travaux du 01 décembre 2020 au 17 janvier 2021.

Réouverture le 18 janvier 2021 à 08h30.

Rendez-vous à La Poste la plus proche pour vos envois ou retraits.

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

La médiathèque et le point lecture peuvent de nouveau ouvrir leur porte au public. Les horaires actuels sont le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h pour Aix-en-Othe, le samedi de 11h à 12h pour Pâlis.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter des livres, mais aussi des CD et des DVD.

De plus, grâce à votre carte lecteur, vous pouvez bénéficier des services numériques de la médiathèque départementale de l'Aube, à savoir vidéo à la demande, livres numériques, tutoriels, et presse en ligne (journaux tels que l'Est Eclair, Libération Champagne mais aussi magazines TV, d'actualités, auto moto, bricolage, technologie, sciences, people...). Il vous suffit de créer un compte sur <https://mediatheque.aube.fr>

Vous pourrez également consulter le catalogue d'Aix-Villemaur-Pâlis et réserver vos documents.

Voici les dernières acquisitions :

- ▶ « *La chute de la maison Whyte* » de Katerina Autet (Grand prix des enquêteurs 2020),
- ▶ « *Le flambeur de la Caspienne* » de Jean-Christophe Rufin,
- ▶ « *La danse macabre* » de Marie-Bernadette Dupuy (tome 3 de « *Lara* »),
- ▶ « *Avant que j'oublie* » d'Anne Pauly,
- ▶ « *Fille* » de Camille Laurens,
- ▶ « *Sur la terre comme au ciel* » de Christian Signol,
- ▶ « *La planète des chats* » de Bernard Werber,
- ▶ « *Meurtre à Cape Cod* » de Mary Higgins Clark,
- ▶ « *La chambre des Dupes* » de Camille Pascal,
- ▶ « *Le sel de tous les oublis* » de Yasmina Khadra,
- ▶ « *Quichotte* » de Salman Rushdie,

- ▶ « *Les enfants de Val Fleuri* » de Christian Laborie,
- ▶ « *La demoiselle à l'éventail* » de Liliane Mosca,
- ▶ « *Quand un fils nous est donné* » de Donna Leon,
- ▶ « *Alamut* » de Vladimir Bartol,
- ▶ « *La famille Martin* » de David Foenkinos,
- ▶ « *Un jour viendra couleur d'orange* » de Grégoire Delacourt,
- ▶ « *Rue de la Fontaine-Bleue* » de Jean-Paul Malaval,
- ▶ « *De soleil et de sang* » de Jérôme Loubry,
- ▶ « *Le cartographe des Indes boréales* » d'Olivier Truc,
- ▶ « *Concours pour le paradis* » de Clelia Renucci,
- ▶ « *Apeirogon* » de Colum Mccann,
- ▶ « *Avoue que t'en meurs d'envie* » de Kristen Roupenian,
- ▶ « *Marx dans le jardin de Darwin* » d'Ilona Jerger,
- ▶ « *Isabelle l'après-midi* » de Douglas Kennedy,
- ▶ « *La valse des tulipes* » d'Ibon Martin Alvarez,
- ▶ « *East village blues* » de Chantal Thomas,
- ▶ « *Quoi qu'il arrive* » de Danielle Steel.





Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur les différents réseaux :



<https://www.facebook.com/aixvillemaurpalis/>



<https://www.instagram.com/aixvillemaurpalis/>



<https://twitter.com/AixVillemPalis/>



<https://aixvillemaurpalis.jimdofree.com/>

